



Mesures Kasbarian... ou comment renforcer les inégalités hommes/femmes dans la fonction publique !

3 jours de carence, passage à 90 % de la rémunération en arrêt-maladie...les mesures annoncées par le ministre de la Fonction publique vont coûter cher aux fonctionnaires ...mais les premières victimes seront encore une fois les femmes !

Dans le rapport social unique 2022-23, présenté lors du CSA MESR du 12 novembre, il est indiqué que le nombre de jours de carence imputé aux femmes est plus de deux fois supérieur à celui imputé aux hommes dans notre ministère : 28 493 jours de carence pour les femmes contre 13 936 pour les hommes.

Dans ces conditions le passage de 1 à 3 jours de carence contribuera à creuser encore plus les inégalités entre les salaires des hommes et celui des femmes.

Avec les mesures Kasbarian, pour un arrêt maladie de 5 jours les pertes pourraient s'échelonner pour un catégorie C de 120 à 160 euros, de 130 à 200 euros pour un catégorie B et de 135 à plus de 370 pour les catégorie A !

Lien vers le [calculateur en ligne](#) de la FNEC FP-FO.

La suppression de la GIPA qui est versée, selon le rapport social unique 2022-23 du MESR, à plus de femmes (5152) que d'hommes (4192) va encore aggraver la situation des femmes

L'égalité femme/homme est un droit fondamental qui n'est pas respecté dans la fonction publique !

Pourtant le [décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023](#) était censé permettre mesurer et réduire les écarts de rémunération entre hommes et femmes dans la fonction publique de l'État ! Il ne prévoit il est vrai que des « indicateurs »... qui en général confirment que les inégalités demeurent (FO a voté en conséquence contre le projet de décret lorsqu'il a été présenté).

Mais la politique qui est menée va à l'encontre de cet affichage et derrière les discours la réalité des chiffres est sans appel !

En 2021, un directeur de recherche homme d'un EPST sous tutelle du MESR perçoit en moyenne un salaire brut mensuel de 5 681 euros, contre 5 492 euros pour une femme, soit un écart de 189 euros.

En 2021, l'écart entre le salaire brut mensuel d'un professeur des universités et celui d'une professeure des universités est de 245 euros.

En 2022, 22 % des femmes personnels de soutien et 20 % des femmes chercheuses sont en CDD contre 19 % des hommes personnels de soutien et 16 % des hommes chercheurs.

Source : Vers l'égalité femmes-hommes ? CHIFFRES CLÉS 2024, SIES

Le rapport social unique 2022-2023 du MESR indique que

- la part des femmes parmi les personnels enseignants du supérieur est passée de 40 % à 42,5 % entre 2015 et 2022 : à ce rythme, il faudrait attendre 2050 pour qu'il y ait la moitié de femmes enseignantes !
- Les dix salaires mensuels bruts les plus élevés parmi les personnels enseignants sont des hommes.

Loin de corriger les inégalités la politique menée par ce gouvernement et ses prédécesseurs ne fait que les aggraver.

Force Ouvrière revendique l'application de l'obligation de résultat et exige que le ministère agisse concrètement pour atteindre une égalité de rémunération par le haut tout au long de la vie qui se reflètera, par ailleurs, sur les droits à la retraite.

Pour commencer sur le chemin de l'égalité homme/femme FO ESR revendique :

- Abrogation de la réforme des retraites.
- Retrait de toutes les annonces et de toutes les mesures qui pénalisent les agents en arrêt maladie (jours de carence, baisse du traitement...).
- Revalorisation immédiate de 10% du point d'indice et ouverture des négociations pour rattraper la perte de pouvoir d'achat.
- Rétablissement immédiat de la GIPA 2024 et 2025 dans l'attente de l'indexation du point d'indice sur l'inflation, intégration des primes dans le traitement indiciaire et réalignement de la prime des PRAG-PRCE et assimilés sur celle des enseignants-chercheurs.
- Maintien de tous les statuts nationaux de corps au sein du statut général de la fonction publique, avec toutes les garanties afférentes, titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

Montreuil, le 14 novembre 2024